

**COMMUNE DE JUNIVILLE 08310**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 08 Juillet 2021 à 18h30**

Le conseil municipal s'est réuni le 08 Juillet 2021 à 18h30 à la mairie sous la présidence de M. Christian Cogniard, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice.

Absents excusés : M. Jérôme Chocardelle (pouvoir à Mme Elodie Pilardeau)

Absents : M. Jean-Christophe Laclaire

Secrétaire de séance : Mme Christelle Bouillon

**1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021**

Après quelques précisions, le compte-rendu du 25 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

**2) TOUR D'HORIZON DU MAIRE**

M. le Maire fait part des réunions, manifestations et événements intervenus depuis le dernier conseil municipal :

- 27/05 : Rencontre entre le président du ball-trap et M. Chantereau concernant les nuisances sonores, une étude de bruit est prévue
- 29/05 : Conseil communautaire CCPR, budgets primitifs 2021
- 31/05 : Manifestation départ M. Méciar
- 31/05 : Réunion avec M. Déom sur le lieu du feu d'artifice du 13 juillet
- 04/06 : Enlèvement de 2 véhicules épaves rue de la Foire aux bois (après 15 mois de procédure)
- 09/06 : Réception de l'équipe de France Espoir de Judo
- 10/06 : Conseil d'administration du collège de la Retourne
- 11/06 : Assemblée Générale de l'amicale des sapeurs pompiers
- 15/06 : Conseil d'école du pôle scolaire Verlaine, effectif prévu rentrée 2021 : 257 élèves, bilan des actions 2020/2021
- 18/06 : Cérémonie patriotique de l'appel du 18 juin 1940
- 20 et 27/06 : Elections départementales et régionales
- 22/06 : Commission des travaux
- 25/06 : Entretien du maire et des adjoints avec M. Millet qui sollicite un emploi au sein du service technique
- 25/06 : Réunion maire-adjoints
- 29/06 : Commission des finances
- 01/07 : Conseil d'administration du collège de la Retourne, effectifs prévu rentrée 321 élèves, ouverture d'une classe de 6<sup>ème</sup>
- 01/07 : Réunion à La Neuville d'EDF Energies Nouvelles pour faire le point sur le dossier Eoliennes du Mont des 4 Faux avec les communes concernées
- 02/07 : Tirage au sort des jurés d'assises : 3 junivillois ont été tirés au sort.
- 02/07 : Bureau de la CCPR (Fonds de concours aire de jeux, soutien aux associations, fonds de concours rénovation équipements sportifs, partenariat Musée Verlaine)
- 03/07 : 1<sup>er</sup> vernissage du musée Verlaine

### **3) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET DES TRAVAUX EN COURS**

#### - Cadre de vie, Fleurissement :

La date de passage du jury communal du fleurissement est fixée le samedi 17/07 au matin

Passage du Jury régional du fleurissement le 22/07

Distribution des colis et bons d'achats pour les concours de fleurissement et illuminations

#### - Travaux :

Mairie : travaux à terminer SER et Fréchin, en attente du raccordement téléphonique et de l'installation de la centrale téléphonique

Lotissement Côte des blancs : les travaux se terminent, la finalisation de la voirie sera réalisée après la vente des terrains.

#### - Fêtes, cérémonies, association et Culture :

13/07 organisation soirée pique-nique et feu d'artifice

14/07 cérémonie patriotique suivie d'un vin d'honneur

Label commune sportive déposé le 24 juin

La commission se réunira en septembre

Evocation des manifestations et activités du 2<sup>ème</sup> semestre (Marionnettes, Téléthon, Noël, etc)

Demande pour un salon zen les 25/26 septembre avec 15 exposants au musée ou à la SP (à confirmer)

#### - Finances :

Tarifs locations, droits de place, etc ...

Projet micro-crèche

Devenir de la salle Louis Quiot avec la réintégration (?) de la jeunesse et l'association Les Pieds à la Retourne

#### Commissions CCPR

- Petite enfance, jeunesse : Fond de concours pour la création et rénovation d'une aire de jeux pour les 3 à 12 ans, 30% aidé plafonné à 7 500 €

- Scolaire : futurs travaux dans les écoles du territoire (Tagnon, Coucy, périsco Juniville)

- Animation culturelle : renouvellement du partenariat avec le musée, Marc Gaillot sera désormais salarié de la CCPR et une subvention de 4000€ sera allouée à l'association pour accompagner la dynamisation de l'auberge

- Cadre de vie et environnement : OPAH renouvelée pour 3 ans, construction d'une fourrière à Rethel

### **4) VOTE DES TARIFS DE LOCATION, DROITS DE PLACE, CONCESSIONS, DIVERS**

Les tarifs sont révisés et applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2021 (voir feuille jointe)

Les droits de places et forains restent inchangés (voir feuille jointe)

Les divers tarifs et droits de place sont adoptés à l'unanimité

### **5) TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE L'ABBYE ET CHEMIN DU PLATEAU**

#### Rue de l'Abbye (2<sup>ème</sup> section):

Terrassement provisoire pour création d'une entrée et d'un parking devant chaque habitation

Devis : Richard 3 600€ HT , Gorez 7 800€ HT

Le devis Richard qui a été retenu par la commission des travaux est adopté à l'unanimité moins une abstention

### Chemin du plateau

Griffage sur 680 m et apport GNT sur 8 cm :

Devis Richard 7 601 € HT, Gorez 12 160 € HT

La décision sera prise ultérieurement après concertation avec l'association foncière, soit faire les travaux par entreprise soit les réaliser par nous-mêmes avec l'association foncière.

### Rue du Moulin

Affaissement de l'avaloir à l'entrée de la CAJ, fragilisé par la présence d'un ru sous la route

Devis Colas sollicité par la CAJ 13 300 € HT avec une prise en charge à 50% par la CAJ.

Devis pour un sondage Gorez 1 280 € HT, Richard 675 € HT

Pas de décision, il sera demandé à ces deux entreprises un devis comparatif à celui de Colas.

### Rue d'Angleterre

Affaissement d'un tampon

Devis : Gorez 700 € HT , Richard 1 075 € HT

Le devis Gorez est retenu par tous les conseillers.

### Chemin de l'Abbé Baudoin

Extension des réseaux pour la construction de M. Malterre

Devis Fédération d'électricité 920 € HT

France télécom 2 900 € HT

Richard 1 917 € HT (assainissement)

Le conseil accepte ces devis.

## **6) RENOVATION DU LOGEMENT DU CHATEAU**

Logement au 2<sup>ème</sup> étage du Château rue Chanteraine avec réfection et modification cuisine, salle de douche et WC

Devis Vinsous 15 647 € HT, AVS 08 12 430 € HT

Le devis AVS 08 est retenu

Les radiateurs électriques seront installés par le service technique

Les crédits seront pris sur les dépenses imprévues d'investissements.

## **7) MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS POUR LES AGENTS**

Le dispositif CET permet à l'agent d'accumuler des droits à congés rémunérés, ce sont les jours de congés non pris en fin d'année. L'ouverture est facultative, à la demande de l'agent, qu'il soit fonctionnaire territorial titulaire ou non titulaires de plus d'un an d'ancienneté.

Le projet doit être envoyé au CDG08 pour le 20/07, l'option monétisation du CET n'est pas retenue. Après validation par le comité technique le 25/08, le conseil municipal devra délibérer pour une mise en place effective.

## **8) DEMANDE D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL**

M. et Mme Doillon Philippe souhaite acquérir la parcelle AN260 de 103 m<sup>2</sup>

attenante à leur terrain, allée des jardins. Un contrôle sur place et avec le cadastre s'impose avant de prendre une décision.

## **9) PROJET DE MICRO-CRECHE**

La micro-crèche "Au Fil des Ages", projet porté en 2019 par Mme Bonnard, sa directrice, ouverte en mars 2021, accueille actuellement 11 enfants. Depuis elle refuse régulièrement des inscriptions, à ce jour 15 familles sont placées sur liste d'attente avec une disponibilité pas avant début 2022,

sans compter les demandes à venir avec le futur lotissement de 30 lots et les projets de constructions des villages environnants, Mme Bonnard nous a donc sollicité pour savoir si la commune pourrait envisager la création d'une 2<sup>ème</sup> micro-crèche, ne pouvant pas elle-même l'entreprendre financièrement et sachant que la commune a seule la possibilité d'obtenir des subventions, ce qui nous a été confirmé en interrogeant la Région Grand'Est qui, dans le cadre du dispositif « Soutien aux services de base en milieu rural » du FEADER, nous donne la possibilité de subventionner à hauteur de 70 % sur le HT une telle réalisation.

Le dossier de demande de subvention avec le plan de financement est à déposer à la Région au plus tard le 30/09. Le dépôt des pièces relatives à la commande publique (marchés) est fixé au plus tard au 31 Mars 2022. Le montant estimé de ce projet est d'environ 290 000 € TTC (estimation à parfaire) La 2<sup>ème</sup> micro-crèche serait située sur le terrain de la CCPR, à nous rétrocéder, à côté de la micro-crèche existante. La gestion serait déléguée et fera l'objet d'une mise en place d'une convention de mise à disposition ou d'une location avec bail.

Une réunion est prévue le 27/07 avec le Sous-préfet et Mme Toury inspectrice des Finances Publiques. Doit participer aussi à la réunion Mr R. Averly président de la CCPR

Le conseil municipal considérant que ce projet revêt un intérêt important pour les familles de notre commune, complétant un service existant, émet un avis favorable (11 voix pour et 3 abstentions) pour laisser M. le maire avancer sur ce dossier, et le présenter d'une manière plus précise et détaillée au prochain conseil municipal.

## **10) DELIBERATIONS DIVERSES : PASSAGE DE GRADE D'UN AGENT**

M. Psaume a passé le concours pour accéder au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe. Il faut donc créer une ouverture de poste.

Le conseil municipal valide cette délibération à l'unanimité.

## **11) QUESTIONS DIVERSES**

- Le Ministère des Armées nous sollicite pour la désignation d'un correspondant défense qui serait le représentant de la commune auprès des instances militaires du département. Sans être une obligation, il serait souhaitable de trouver une personne qui accepterait cette mission.

- Mr le Maire confirme que l'acte de vente du terrain à Mr Neurnhausen (délibération du 27/07/2020) est en cours de rédaction chez Me Mangin, notaire et doit être signé prochainement. Concernant la vente de terrain à Mr Fabien Simon, il y aura lieu de prendre des délibérations au prochain conseil selon les instructions que le notaire doit nous communiquer (désaffectation, déclassement et vente)

- Food truck "Tac à Tacos" sera présent à compter du 31/07 chaque samedi des semaines paires

- Il est recommandé de ne pas tailler les haies du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet car c'est la période de nidification

- confirmation de la poursuite de stérilisation des chats errants avec la LISA

- Il est demandé de repenser et de définir une réglementation de la signalétique commerciale intra-muros

- un chèque cadeau de 50 € a été remis au stagiaire ayant travaillé aux services techniques

- L'éclairage public sera rétabli dès que possible

- dès que les locaux occupés actuellement par la CCPR (Rue des Ecoles et salle du milieu au Château) se libéreront, une visite des lieux sera organisée

- M. le Maire invite les conseillers municipaux et leurs conjoints pour un repas de rentrée le samedi 4 septembre à 20 h.

- Prochain conseil municipal le 09 septembre

La séance est levée à 21h50.